Rapport annuel
2015-2016

Une année de mobilisation

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

NOTRE MISSION

En vertu de la Loi concernant la Fédération des commissions scolaires du Québec et de ses règlements généraux, la mission de notre organisation se définit ainsi :

- promouvoir les intérêts de l'éducation au Québec;
- représenter les commissions scolaires auprès des instances gouvernementales, des organismes concernés et de l'ensemble de la population;
- influencer le pouvoir décisionnel en éducation en assurant un leadership constant;
- répondre efficacement aux besoins de services communs;
- faire la promotion du système public d'éducation.

NOS VALEURS

- Le respect de l'autonomie et des responsabilités des membres qui s'exprime, notamment, par une approche participative.
- La transparence dans nos interventions et interactions qui s'exprime par une recherche d'un partenariat enrichi et engagé.
- L'équité dans le traitement des besoins de développement du réseau qui s'exprime, notamment, par des contributions adaptées aux situations.

NOTRE DÉCLARATION DE SERVICES

Dans le respect des valeurs de l'organisation, et par souci de bien réaliser sa mission, la Fédération s'engage à :

- promouvoir la qualité d'un service public d'éducation;
- être un partenaire, un organisme rassembleur, actif, avisé et incontournable dans l'évolution et le développement de l'éducation au Québec;
- soutenir et accompagner les commissions scolaires, les intervenants et les partenaires associés, dont les parents;
- assurer une veille stratégique constante et rigoureuse;
- rendre accessible l'ensemble de ses services et de ses expertises.

LE PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

- Orientation 1 – La gouvernance
- Orientation 2 – La mission éducative
- Orientation 3 – Le développement durable
- Orientation 4 – Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

Table des matières

6 Faits saillants

11 Rapport de la présidente

14 Rapport de la direction générale

15 Instances politiques

16 Membres du bureau de direction

17 Membres du conseil général

Orientations stratégiques

19 Orientation 1 – La gouvernance

23 Orientation 2 – La mission éducative

26 Orientation 3 – Le développement durable

28 Orientation 4 – Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

33 Récipiendaires des *Prix d'excellence de la FCSQ 2014-2015*

34 Récipiendaires de l'*Ordre du mérite de la FCSQ*

Note - Le rapport annuel couvre la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016.

Faits saillants

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENCE

Mme Josée Bouchard a été réélue, sans opposition, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour un mandat de deux ans, lors de la 68e assemblée générale, tenue les 29 et 30 mai 2015 à Laval. Il s'agit du quatrième mandat de Mme Bouchard, qui est commissaire à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean. M. Richard Flibotte a aussi été réélu, par acclamation, pour un troisième mandat comme vice-président de la FCSQ. M. Flibotte est président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

GOUVERNANCE ET RÉORGANISATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Dès le printemps 2015, la Fédération s'est dotée d'un plan d'action, entériné par ses instances, en réaction à la volonté gouvernementale de déposer un projet de loi modifiant notamment la gouvernance des commissions scolaires. Ce plan d'action, mis à jour tout au long de l'année, prévoyait des actions de la part non seulement de la FCSQ, mais aussi de l'ensemble des commissions scolaires membres.

Avant le dépôt du projet de loi

Le déploiement du plan d'action en prévision du dépôt du projet de loi sur la gouvernance scolaire a débuté au congrès de la FCSQ, avec la publication, d'une part, d'un sondage portant notamment sur les élections scolaires et municipales simultanées et, d'autre part, du *Profil des élus*, réalisé par la FCSQ à la suite des élections scolaires de novembre 2014. Ces deux documents ont été dévoilés lors d'une conférence de presse durant laquelle la présidente a livré un vibrant plaidoyer en faveur de la démocratie scolaire. La Fédération a, dans les mois suivants, tenu deux autres conférences de presse d'envergure : une première qui a réuni tous les porte-parole des conseils et commissions scolaires francophones et anglophones du pays (FCSQ, Association des commissions scolaires anglophones du Québec, Association canadienne des commissions/conseils scolaires, Fédération nationale des conseils scolaires francophones) pour souligner l'importance de la démocratie scolaire au Québec et au Canada, et une deuxième en compagnie de groupes et de femmes d'influence pour dénoncer la menace qui plane sur la seule démocratie paritaire au Québec.

La FCSQ et ses membres ont également multiplié les rencontres auprès de partenaires politiques, syndicaux et associatifs, socioéconomiques et communautaires afin de les sensibiliser à l'importance de la démocratie scolaire et d'obtenir leur appui. Ils se sont en outre assurés d'une forte présence des commissions scolaires au forum sur l'éducation organisé par le Parti libéral du Québec et à celui sur la démocratie scolaire tenu par l'Institut du Nouveau Monde.

Après le dépôt du projet de loi

Dès le dépôt du projet de loi no 86 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, le 4 décembre 2015, la Fédération a organisé une conférence de presse en compagnie des membres du bureau de direction pour dénoncer, entre autres, l'absence de vision en matière de réussite des élèves dans ce projet. Elle a procédé à une analyse rigoureuse de celui-ci, qu'elle a livrée aux membres réunis en conseil général le soir même. Le partage de l'information sur le contenu du projet de loi a aussi pris la forme d'une rencontre des présidences et des directions générales et d'un webinaire ouvert à tous.

Dans les semaines qui ont suivi, la FCSQ et ses membres ont multiplié les interventions médiatiques, dont une conférence de presse en compagnie de plusieurs présidentes et présidents de commissions scolaires, afin de demander que les commissions scolaires des régions soient invitées en commission parlementaire. De plus, Mme Bouchard a effectué une tournée éditoriale afin de rendre publique la proposition pour un nouveau modèle de gouvernance adoptée lors d'une rencontre extraordinaire du conseil général.

En préparation de la commission parlementaire

La Fédération et ses membres ont fait de nombreuses démarches pour influer sur l'organisation et le déroulement de la commission parlementaire. Celles-ci se sont conclues par l'ajout de commissions scolaires, soit sur une base locale ou par regroupement régional, aux consultations. La Fédération a suivi de façon régulière les travaux et a réagi publiquement, par communiqué ou sur les médias sociaux, lorsqu'elle le jugeait

nécessaire. Elle a aussi accompagné les commissions scolaires dans leur préparation aux consultations, notamment en proposant un webinaire expliquant le déroulement d'une commission parlementaire. Du soutien a également été offert pour la rédaction des allocutions et des mémoires ainsi que pour la préparation à la période d'échanges avec les parlementaires. La FCSQ a évidemment elle-même participé aux consultations.

NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

À la suite d'une vaste consultation des gestionnaires de commissions scolaires et après plusieurs mois de négociation, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), composé de représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de la FCSQ, a conclu des ententes de principe avec l'ensemble des neuf fédérations syndicales du réseau scolaire francophone. Le cycle de négociation se poursuit avec l'écriture des textes finaux. Tout en maintenant un service de soutien et d'accompagnement aux membres dans l'interprétation et l'application des ententes nationales, les conseillers en relations du travail de la Fédération ont participé à toutes les sphères de cette négociation. Celle-ci a été abordée avec le souci d'améliorer les ententes sur le plan des services aux élèves, de la stabilité des équipes de travail et de la souplesse dans l'organisation du travail, et ce, dans le respect du cadre financier du gouvernement prévoyant un renouvellement à coût nul.

Parallèlement à la négociation des ententes nationales, l'équipe des relations du travail de la FCSQ a offert du soutien aux commissions scolaires concernant la gestion des moyens de pression exercés par le personnel syndiqué. Que ce soit par la rédaction de guides d'interprétation, par la tenue de conférences téléphoniques avec les gestionnaires ou de rencontres de concertation, ou par des suivis personnalisés, les conseillers de la Fédération ont fourni recommandations et aide juridique aux gestionnaires relativement à l'ensemble des moyens de pression et des activités de mobilisation. De plus, la Fédération a piloté, de concert avec le Ministère, un recours devant la Division des services essentiels de la Commission des relations du travail afin de faire respecter le temps d'enseignement prévu au régime pédagogique. Ce recours a mené à une décision favorable aux commissions scolaires.

Crédit photo : Clément Allard

Présentation du mémoire de la FCSQ sur le projet de loi nº 86 en commission parlementaire par la présidente, en compagnie du vice-président, Richard Flibotte, de la présidente de la C.S. de Laval, Louise Lortie *(absente sur la photo)* et du président de la C.S. des Chênes, Jean-François Houle.

Conférence de presse pour le maintien de la démocratie scolaire avec la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, le président de l'ACSAQ, David C. D'Aoust, le président de la FNCSF, Robert Maddix et le vice-président de l'ACCCS, Floyd Martens.

Participation de Josée Bouchard à une table ronde lors du forum sur la démocratie scolaire de l'Institut du Nouveau monde.

Crédit photo : Mélissa Vincelli

Près de 400 personnes ont participé au 48e Congrès de la FCSQ, *La réussite, un choix politique.*

FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

À la suite du dépôt du budget du Québec 2015-2016, qui contenait des compressions supplémentaires de près de 200 millions de dollars pour le réseau scolaire, la FCSQ a déposé, conjointement avec l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), un mémoire sur le projet de règles budgétaires, demandant au gouvernement que cessent les compressions compte tenu de leur impact sur les services aux élèves. Ce mémoire soulevait plusieurs inquiétudes, notamment au sujet de la mesure sur les immeubles partiellement occupés. À la suite des pressions exercées par la FCSQ et ses membres, qui s'inquiétaient de ses répercussions sur les petites écoles, le gouvernement a retiré cette mesure. Dans leur mémoire, la FCSQ et l'ADIGECS proposaient également au gouvernement de réduire le contrecoup de la diminution des allocations quotidiennes aux journées pédagogiques dans les services de garde et à la semaine de relâche en accordant un crédit d'impôt aux parents. Cette proposition a été retenue. Enfin, toujours dans le même mémoire, la démonstration des conséquences, pour le réseau scolaire, de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a aussi amené le gouvernement à revoir l'application de celle-ci.

Lors de sa mise à jour économique de novembre, le gouvernement a annoncé un réinvestissement de 20 millions de dollars en éducation pour l'année en cours, et de 80 millions de dollars récurrents les années suivantes. La première tranche de ce réinvestissement a été distribuée très tardivement aux commissions scolaires, soit au mois de mars. La FCSQ travaille étroitement avec le MEES afin d'apporter certains assouplissements aux modalités du réinvestissement pour l'année scolaire 2016-2017. L'objectif est d'assurer une réelle amélioration de la réussite des élèves, puisque ce réinvestissement est accompagné d'une nouvelle série de mesures ciblées.

La Fédération a de nouveau été invitée, par le cabinet du ministre des Finances, à participer aux consultations en prévision du budget 2016-2017, qui a été déposé le 17 mars 2016.

INTERVENTIONS POLITIQUES DE LA FCSQ

Interlocutrice privilégiée du gouvernement pour le réseau scolaire, la Fédération a défendu les intérêts de ses membres dans plusieurs dossiers. Elle a présenté des mémoires à l'occasion de l'étude en commission parlementaire du projet de loi nº 86 sur l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires et du projet de loi nº 59 : Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les

discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes. Elle a aussi déposé un avis à la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi nº 70 : Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi. Enfin, la Fédération a participé aux consultations du Secrétariat à la condition féminine sur l'égalité entre les hommes et les femmes et à celles du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour le renouvellement du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE LA FCSQ

Dans le but de bonifier le service d'accompagnement en matière d'absentéisme au travail et de faciliter le suivi des dossiers d'invalidité et de santé au travail des gestionnaires, la FCSQ a mis en place un projet pilote de prise de rendez-vous centralisée pour expertise médicale. Ce projet auquel participent six commissions scolaires et trois cégeps, a permis de conclure des ententes avec certaines cliniques de médecine industrielle. Il présente plusieurs avantages pour les participants, par exemple une réduction de la tarification, et du coût d'une expertise médicale et un accès plus rapide à un médecin spécialiste. Grâce à l'ajout d'une secrétaire médicale à l'équipe du service-conseil, plus d'une centaine de rendez-vous ont été fixés jusqu'à maintenant par l'intermédiaire de la FCSQ.

Le projet de prise de rendez-vous centralisée sera intégré au projet pilote de service de gestion des invalidités (antérieurement nommé « service centralisé de gestion médico-administrative »). Les commissions scolaires participantes ont de nouveau obtenu, avec l'aide de la FCSQ, un soutien financier important du MEES afin de poursuivre les travaux amorcés l'an dernier. À ce jour, 12 commissions scolaires font partie de ce projet pilote d'envergure. Forte de son expertise en gestion de l'absentéisme, la Fédération offre dorénavant un service d'accompagnement spécifique en gestion de la prévention des lésions professionnelles ainsi qu'en optimisation des pratiques de gestion des invalidités.

De son côté, le Service des ressources matérielles de la Fédération a mis en place deux nouveaux regroupements d'achats : un premier concernant le programme d'aide aux employés, auquel participent 18 commissions scolaires, qui a permis une économie globale de 0,3 million de dollars, et un deuxième pour la vérification des antécédents judiciaires, auquel ont recours 44 commissions scolaires, qui a dégagé une économie globale de 1,5 million de dollars.

Le service des communications a, pour sa part, mis au point de nouveaux outils, dont un groupe privé sur *Facebook*, afin de faciliter la concertation des responsables des communications des commissions scolaires. En plus des outils de communication déjà en place, soit la revue de presse quotidienne, le *Message du lundi* et le magazine *Savoir*, la FCSQ publie maintenant une infolettre hebdomadaire sur l'actualité de la Fédération, des commissions scolaires et de l'éducation en général ainsi qu'une infolettre faisant la promotion des services de formation et d'accompagnement. De plus, le magazine *Savoir* est désormais publié en format numérique, et les archives des cinq dernières années sont disponibles en ligne. Pour ce qui est de la formation, la FCSQ a aussi fait l'acquisition de licences afin de tenir des webinaires ou de permettre aux membres de participer virtuellement aux rencontres.

ACTIVITÉS DE FORMATION

Plus de 2 840 élus scolaires, gestionnaires et membres du personnel des commissions scolaires francophones et anglophones ainsi que d'autres organismes ont participé aux sessions de formation offertes par la FCSQ. Les formations portant sur le financement scolaire, la réussite des élèves, les conventions collectives et la gestion des moyens de pression, la mobilisation en période de turbulence, les médias sociaux, la gestion des situations complexes impliquant des employés à défis, et la qualité de l'air et la gestion de l'amiante sont celles qui ont suscité le plus d'intérêt.

La Fédération a accru ses services de soutien et d'accompagnement destinés aux commissions scolaires. Ces services répondent notamment aux besoins suivants : accompagnement individualisé de gestionnaires en matière de gestion des ressources financières, sélection de personnel pour des postes de cadres et de hors-cadre, fusions et regroupements de services, analyse du financement et de l'organisation des services (FP, FGA, SAE).

Pour la première fois cette année, la FCSQ a offert au grand public un webinaire gratuit qui portait sur le projet de loi nº 86 sur la gouvernance et l'organisation des commissions scolaires. Plus de 700 personnes y ont participé.

CONGRÈS 2015 DE LA FCSQ

Plus de 400 personnes, élus scolaires, gestionnaires et partenaires de l'éducation, ont participé au 48e Congrès de la FCSQ, *La réussite, un choix politique*, qui se déroulait les 28 et 29 mai 2015 à Laval sous la présidence d'honneur de Mme Paulette Simard-Rancourt, présidente de la Commission scolaire des Bois-Francs. Ce congrès avait pour objectif de soutenir tant

les nouveaux élus scolaires que les plus expérimentés dans l'exercice de leur rôle de leader de la mobilisation pour la réussite scolaire, que ce soit au sein de la commission scolaire ou de la communauté. Le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. François Blais, y a prononcé une allocution durant laquelle il a réaffirmé son intention d'abolir les élections scolaires.

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

La Fédération a répondu à plus de 300 demandes d'information de journalistes et la présidente a accordé plus de 80 entrevues aux médias, en plus de participer à de nombreuses mêlées de presse. L'achat de livres, le projet de fusion des commissions scolaires, l'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, les compressions et leur impact sur les services aux élèves, la situation budgétaire des commissions scolaires, l'intention gouvernementale d'abolir les élections scolaires, l'annonce d'un projet de loi sur l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, les tableaux blancs interactifs, les moyens de pression et la négociation pour le renouvellement des conventions collectives, l'annonce d'un réinvestissement en éducation ainsi que le dépôt du projet de loi n° 86 et son étude en commission parlementaire font partie des sujets qui ont été abordés durant l'année. La FCSQ a également organisé huit conférences de presse, publié neuf textes de blogue et diffusé plus de 50 communiqués.

Rapport de la présidente

UNE ANNÉE DÉCISIVE POUR DES ÉLUS SCOLAIRES MOBILISÉS

Jamais nous n'aurions pu imaginer une année aussi rocambolesque que celle que nous venons de traverser. Du point de vue des élus scolaires, l'attente de la réforme et de son projet de loi, annoncés dès l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, en 2014, a semblé interminable. Toutefois, cette traversée du désert n'a pas eu raison de notre foi et de notre engagement envers les élèves du Québec, ni de notre sens aigu des responsabilités à l'égard de la population que nous représentons. Je salue, notamment, le travail inlassable des présidents et des présidentes des commissions scolaires sur le terrain.

Crédit photo : Brühmüller

Engagements particuliers de la présidente

- Membre du conseil d'administration du Défi OSEntreprendre
- Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Solidarité rurale du Québec
- Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Présidente du Comité de gouvernance, d'éthique, de déontologie et de gestion des risques de la CPMT
- Membre du conseil d'administration de l'organisme Un vélo, une ville
- Présidente du jury du prix *Éducation* de l'Institut d'administration publique de Québec
- Membre du conseil des gouverneurs de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
- Conférencière au Symposium sur l'éducation publique de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO) (conférence *L'avenir de la démocratie scolaire canadienne : le cas du Québec*)
- Panéliste au Forum sur la démocratie scolaire organisé par l'Institut du Nouveau Monde
- Conférencière au symposium *La persévérance scolaire : ce que la neuroscience peut nous enseigner* de l'Association canadienne d'éducation (ACE)
- Participation à la conférence de comparaisons internationales *Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : quelles politiques pour la réussite de tous les élèves ?*, organisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Participation au *Sommet des femmes*
- Participation à la Rencontre des partenaires en éducation pour les Autochtones en milieu urbain

CHANGEMENT DE GARDE

Rappelons, d'abord, que le ministre Yves Bolduc a jeté les bases d'une réforme articulée autour d'une approche structurelle dont les fusions de territoires scolaires constituaient le cœur. D'intenses travaux ont été menés dans cette perspective, tant par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que par les commissions scolaires et la Fédération. Par ailleurs, telle l'épée de Damoclès, la menace d'abolition des élections scolaires au suffrage universel pesait toujours sur nous, compte tenu du faible taux de participation enregistré au scrutin de novembre 2014. L'ensemble du réseau francophone s'est donc mobilisé autour de ces principaux enjeux. Or, 10 mois après sa nomination, le ministre Bolduc a démissionné et laissé sa place à M. François Blais le 27 février 2015.

Dans la foulée de ces événements qui venaient, encore, secouer le réseau, je n'oublierai jamais la journée du 13 avril 2015, alors que le ministre m'apprenait qu'il sonnait le glas des élections scolaires au suffrage universel et qu'il fermait la porte à toute discussion sur la démocratie avec notre Fédération, tout en réitérant la volonté du gouvernement d'aller de l'avant au chapitre des fusions de territoires. Il le confirma, à nouveau, au congrès de la FCSQ, le 29 mai suivant, devant une assemblée d'élus scolaires, de gestionnaires et de partenaires du réseau qu'il rencontrait pour la toute première fois.

Le congrès 2015 de la FCSQ a marqué le début d'un long silence entre le ministre et les élus du réseau scolaire. Est-il nécessaire de souligner que nous étions en pleine période de négociation nationale, assis côte à côte ? D'ailleurs, je tiens à mettre l'accent sur notre capacité à garder le cap sur la réussite de cette importante opération, et cela, dans le respect de l'État et des employés qui travaillent quotidiennement auprès des élèves, jeunes et adultes.

Le climat qui a suivi les événements du congrès a semé plus de confusion qu'autre chose. La Fédération et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, qui ont fait des demandes de rencontre avec le ministre, ont essuyé des refus répétés. Quant aux objectifs du gouvernement, ils étaient devenus flous, particulièrement à l'égard des fusions de territoires. En effet, alors que des conseils des commissaires menaient des analyses exhaustives sur l'efficience d'éventuelles fusions et que certaines commissions scolaires adoptaient des résolutions d'intention de fusion sous réserve du soutien du gouvernement, les présidents qui souhaitaient rencontrer le ministre en personne essuyaient, à leur tour, des refus.

À regret, je constate que cette situation, qui exigeait une somme considérable d'énergie, n'a pas été canalisée à bon escient. La suite des choses le confirme. Le 4 décembre 2015, au dernier jour des travaux de la session parlementaire, le ministre déposait le projet de loi nº 86 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, affirmant, du même coup, que les fusions n'étaient plus prioritaires.

POSITION HISTORIQUE DE LA FCSQ

Dans la foulée du dépôt du projet de loi, la Fédération a rapidement réagi avec ouverture et conviction. Désormais, le 10 décembre fait partie des annales. Ce jour-là, les membres ont adopté, à l'unanimité, une résolution dont le partage du pouvoir avec les parents et les représentants socioéconomiques en est le cœur, tout en insistant sur le caractère incontournable de la représentation par suffrage universel au moyen d'élections scolaires et municipales simultanées. « No taxation without representation. » Cette nouvelle position a eu pour effet d'ouvrir la porte du ministre Blais, qui nous a reçus le 21 janvier suivant. Nous reprenions notre souffle, mais pas pour longtemps.

SECOUSSE SISMIQUE

Le 28 janvier, soit sept jours plus tard, nous apprenions le remplacement du ministre, 11 mois après son entrée en poste. En effet, à la veille de l'ouverture de la commission parlementaire destinée à l'étude du projet de loi nº 86, le premier ministre a procédé à un remaniement ministériel majeur qui a fait de M. Pierre Moreau le titulaire de l'Éducation. La Fédération a livré un message d'ouverture et de collaboration, mais la santé chancelante du nouveau ministre titulaire a provoqué un autre remaniement, seulement trois semaines plus tard. Nous nous sommes ainsi retrouvés plongés encore plus profondément dans l'incertitude…

Le sentiment d'urgence s'est fait sentir au gouvernement. C'est M. Sébastien Proulx qui a pris la relève. En moins de deux ans, il était le quatrième ministre de l'Éducation. Le troisième cette année. MM. Yves Bolduc, François Blais, Pierre Moreau et Sébastien Proulx auront tous eu la mission de produire ou de faire cheminer un projet de réforme scolaire. Au moment où j'écris ces lignes, la commission parlementaire se poursuit et connaîtra, en principe, son apogée lors de l'adoption du projet de loi nº 86.

Cependant, ce jeu de chaises musicales n'aura pas découragé nos efforts sur le terrain. Jamais nous n'abandonnerons. Nous sommes convaincus, au contraire, que le travail de mobilisation réalisé par nos membres portera fruit. Les alliés s'identifient de plus en plus. Ce sont des parents, des élus municipaux, des gens d'affaires, des groupes communautaires et de femmes, des syndicats, etc. Plus encore, ces appuis s'étendent au-delà des frontières du Québec. Par résolutions et par lettres, les associations d'élus scolaires anglophones et francophones des provinces canadiennes (Association canadienne des commissions/conseils scolaires et Fédération nationale des conseils scolaires francophones) ont clairement manifesté au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, leur inquiétude et leur désaccord.

Ce combat, parce qu'il faut bien l'appeler ainsi, s'est déroulé non seulement sur fond de négociation nationale, comme je le précisais plus haut, mais aussi sur fond de compressions budgétaires douloureuses (1 milliard de dollars en six ans) qui ont frappé de plein fouet les services directs aux élèves. D'ailleurs, ces dernières ont provoqué l'ire et la mobilisation de parents, qui ont organisé des chaînes humaines autour de nombreuses écoles.

L'HEURE DE VÉRITÉ

Parlons de l'heure de vérité dont nous rêvons, et que nous comptons bien célébrer ! Elle est portée par la force de notre foi en la démocratie et de notre engagement pour l'éducation publique. Au terme d'une commission parlementaire qui prendra fin au-delà de la période visée par ce rapport, souhaitons que la décision définitive du gouvernement soit fondée sur un engagement ferme pour la réussite des élèves et incarnée dans une politique nationale de l'éducation. Souhaitons qu'elle s'inscrive dans une vision à long terme, soutenue et renouvelée. Souhaitons que le gouvernement abandonne l'idée d'un bouleversement structurel au profit d'une meilleure réussite des élèves et du respect de la gouvernance locale, représentative d'une population aux couleurs et aux besoins qui lui sont propres. La société québécoise s'en portera mieux démocratiquement, et les élèves réussiront davantage.

REMERCIEMENTS

Vous le comprendrez, cette année a commandé une grande solidarité, autant pour les représentants politiques que pour les membres du personnel administratif de la Fédération. Je tiens à remercier, pour son appui et la qualité de son travail, le vice-président de la Fédération, Richard Flibotte. L'équipe du bureau de direction a, pour sa part, accompli un travail important où la créativité n'a pas manqué. À tous les membres du conseil général et des commissions permanentes, merci pour votre engagement bien senti. Et finalement, je tiens à exprimer à l'ensemble de l'équipe administrative toute ma reconnaissance pour son dévouement et son engagement sans réserve auprès des membres de la Fédération.

Josée Bouchard

Rapport de la direction générale

PLUS QUE JAMAIS, CETTE ANNÉE AURA ÉTÉ POLITIQUE

Cette dernière année, la fédération a pleinement joué son rôle politique, dans le contexte d'une succession de ministres, du dépôt du projet de loi no 86 et de toutes les interrogations entourant la négociation des conventions collectives.

LA GOUVERNANCE AU CŒUR DE TOUT

Même si cette fin d'année se termine sur une note davantage positive, elle aura été marquée de nombreux questionnements, de périodes d'espoir, mais aussi de découragement. Comme le souligne notre présidente dans son message, le fil d'Ariane qui nous aura permis de traverser cette année aura été la grande mobilisation des élus.

Tôt en avril, alors qu'on en ignorait encore la portée, le conseil général adoptait un plan d'action en vue du dépôt imminent d'un projet de loi. Ce n'est qu'en décembre que le projet de loi no 86, annonçant essentiellement la fin des élus scolaires, fut déposé par le ministre François Blais.

Après bien des pressions pour qu'un maximum de commissions scolaires soient entendues en commission parlementaire, les déclarations gouvernementales semblent indiquer un gain pour le maintien de la gouvernance actuelle. Le plan d'action, réalisé dans son ensemble, aura par conséquent porté ses fruits. Que ce soit par la recherche d'appuis, des interventions médiatiques ou encore des démarches auprès des partenaires, l'action conjuguée de la Fédération et de ses membres sur le terrain aura fait la différence.

UNE LONGUE NÉGOCIATION

Alors que la Fédération s'opposait au gouvernement sur la gouvernance scolaire, elle continuait d'être son alliée dans la négociation des conventions collectives pour son réseau. En effet, après plusieurs mois de négociation, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), composé de représentants du MEES et de la FCSQ, a conclu des ententes de principe avec l'ensemble des neuf fédérations syndicales du réseau scolaire francophone. Au moment d'écrire ces lignes, le cycle de négociation se poursuit avec l'écriture des textes finaux. Tout en maintenant un service de soutien et d'accompagnement aux membres quant à l'interprétation et l'application des ententes nationales, les conseillers en relations du travail de la Fédération ont été impliqués dans toutes les sphères de cette négociation. Celle-ci a été abordée avec le souci d'améliorer les ententes en termes de services aux élèves, de stabilité des équipes de travail, de souplesse dans l'organisation du travail, et ce, dans le respect du cadre financier du gouvernement prévoyant un renouvellement à coût nul.

DES SERVICES BÉNÉFIQUES AUX MEMBRES

Dans le but de bonifier le service d'accompagnement en matière d'absentéisme au travail et de faciliter le suivi des dossiers d'invalidité et de santé et sécurité du travail des gestionnaires, la FCSQ a mis en place un projet pilote de prise de rendez-vous centralisée pour expertise médicale. Ce service, offert aux commissions scolaires et aux cégeps, a permis de conclure des ententes avec certaines cliniques de médecine industrielle, faisant bénéficier les participants de certains avantages tels qu'une réduction de la tarification et du coût d'une expertise médicale et un accès plus rapide à un médecin spécialiste. Avec l'ajout d'une secrétaire médicale à l'équipe du service conseil, plus d'une centaine de rendez-vous ont été fixés par l'intermédiaire de la FCSQ jusqu'à maintenant. La Fédération offre également un service d'accompagnement spécifique de prévention et de gestion des invalidités auprès de certaines commissions scolaires.

De son côté, le service des ressources matérielles de la Fédération a mis en place deux nouveaux regroupements d'achats : un en matière de programme d'aide aux employés, auquel participent 18 commissions scolaires, qui a permis une économie globale de 0,3 M$, et un second pour la vérification des antécédents judiciaires, regroupant 44 commissions scolaires, qui a généré une économie globale de 1,5 M$.

UNE FÉDÉRATION FORTE

Si nous avons réussi à traverser la dernière année, fort chargée et décisive, c'est avant toute chose grâce aux personnes qui croient à la Fédération, aux commissions scolaires et à leurs élus. Ainsi, malgré les périodes troubles et les incertitudes quant à l'avenir, les employés ont poursuivi et intensifié leurs activités avec une détermination peu commune. Sans doute ont-ils été inspirés par les présidents et les commissaires qui, sur le terrain, ne comptaient pas leurs efforts pour défendre leurs profondes convictions.

Nous vous invitons à parcourir le rapport annuel afin de découvrir en détail les réalisations de l'année.

Instances politiques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rôle et responsabilités

Dépositaire de l'autorité suprême de la Fédération, l'assemblée générale détermine les politiques générales, les objectifs majeurs ainsi que les grandes lignes d'action. Elle est composée d'élus scolaires, délégués annuellement par les commissions scolaires, et leur nombre varie selon la clientèle de chaque commission scolaire membre. La 68e Assemblée générale a été tenue les 29 et 30 mai 2015 au Sheraton Laval avec la participation de plus de 200 personnes déléguées.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions

- Adoption des rapports de la présidente et de la directrice générale ainsi que des états financiers 2014-2015.
- Rapport et bilan de la sixième année de mise en œuvre du plan stratégique de la FCSQ.
- Prolongement du plan stratégique pour une année additionnelle.
- Proclamation d'élections à la présidence et à la vice-présidence.
- Adoption d'un plan d'action en vue du dépôt d'un projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire public.
- Adoption d'une résolution demandant au gouvernement de renoncer à abolir la démocratie scolaire et de tenir une large consultation publique sur l'avenir du système d'éducation.
- Adoption des prévisions budgétaires 2015-2016 de la FCSQ.

CONSEIL GÉNÉRAL

Rôle et responsabilités

Le conseil général est composé de la présidente et du vice-président de la Fédération, élus par l'assemblée générale, ainsi que du président ou de la présidente de chacune des commissions scolaires membres, ou de la représentante ou du représentant que la commission désigne, de même que de l'administratrice de la Commission scolaire du Littoral. Son principal mandat est d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et de mettre en application les résolutions de cette dernière concernant les politiques, les objectifs et les grandes lignes d'action.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions

- État de situation des négociations nationales.
- Adoption d'une stratégie nationale et élaboration de stratégies régionales relavice à l'éventuel dépôt d'un projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire public.
- Rencontres de représentation portant sur l'éventuel dépôt d'un projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire public.
- Dépôt du projet de loi nº 86 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.
- Proposition pour un nouveau modèle de gouvernance scolaire.
- Adoption du mémoire de la FCSQ sur le projet de loi nº 86.
- Développement des services de la FCSQ.
- Annulation du colloque 2016 et du concours des *Prix d'excellence de la FCSQ 2015-2016*.

Les membres du conseil général se sont réunis à sept reprises, dont deux séances extraordinaires.

BUREAU DE DIRECTION

Rôle et responsabilités

Le bureau de direction est composé de neuf membres : la présidente et le vice-président de la Fédération, élus par l'assemblée générale, et sept membres, dont un venant de la région de la Montérégie et un de la région de Montréal. Ses principales fonctions sont de faire des recommandations au conseil général, d'assurer la surveillance et l'exécution des mandats du conseil et de voir à la gestion financière et au contrôle du budget.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions

- Adoption du mémoire portant sur le projet de loi nº 59 : Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.
- Adoption du mémoire portant sur les règles budgétaires 2015-2016, élaboré conjointement par la FCSQ et l'ADIGECS.
- Organisation d'une rencontre des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux et d'un conseil général extraordinaire à la suite du dépôt du projet de loi modifiant la gouvernance et l'organisation des commissions scolaires.
- Création d'un regroupement d'achats visant le programme d'aide aux employés.
- Création d'un regroupement d'achats visant la vérification des antécédents judiciaires.
- Mise sur pied d'un service-conseil pour la gestion centralisée de l'absentéisme.
- Appui à la Déclaration des bibliothèques québécoises.

Les membres du bureau de direction se sont réunis à 13 reprises, dont neuf rencontres extraordinaires.

Membres du bureau de direction

Josée Bouchard
Présidente de la FCSQ

Richard Flibotte
Vice-président de la FCSQ
et président
de la Commission
scolaire de Saint-Hyacinthe

Ginette Côté
Présidente
de la Commission
scolaire de l'Estuaire

Alain Fortier
Président
de la Commission
scolaire des Découvreurs

Paule Fortier
Présidente
de la Commission
scolaire de la Seigneurie-
des-Mille-Îles

Gaétan Gilbert
Président
de la Commission
scolaire de l'Or-et-de-Bois

Catherine Harel-Bourdon
Présidente
de la Commission
scolaire de Montréal

Guilmont Pelletier
Président
de la Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Paulette S. Rancourt
Présidente
de la Commission
scolaire des Bois-Francs

Membres du conseil général

Le conseil général est composé de la présidente et du vice-président de la Fédération, élus par l'assemblée générale, ainsi que du président ou de la présidente de chacune des commissions scolaires membres, ou de la représentante ou du représentant que la commission désigne, de même que de l'administratrice de la Commission scolaire du Littoral. Les règlements généraux de la FCSQ prévoient que la directrice générale de la Fédération y siège, ainsi qu'un représentant de l'ADIGECS, à titre d'observateur. Le secrétaire général de la Fédération y assiste également.

Josée Bouchard
Présidente de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Richard Flibotte[1]
Vice-président de la FCSQ
Président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Marjolaine Arsenault[3]
Présidente de la Commission scolaire de la Riveraine

Jean-Philippe Bachand[3]
Président de la Commission scolaire des Sommets

Gilbert Barrette[3]
Président de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Claude Beaulieu[1]
Président de la Commission scolaire des Draveurs

Normand Bélanger[3]
Président de la Commission scolaire Pierre-Neveu

Éric Bergeron[1]
Président de la Commission scolaire De La Jonquière

Andrée Bouchard[2]
Présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Miville Boudreault[2]
Président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Daniel Camden
Président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

François Caron[2]
Président de la Commission scolaire des Navigateurs

Ginette Côté[1]
Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Jean Couture[2]
Président de la Commission scolaire René-Lévesque

Francine Cyr[3]
Présidente de la Commission scolaire des Îles

Lucy de Mendonça
Administratrice de la Commission scolaire du Littoral

René Dion[3]
Président de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Thomas Duzyk[3]
Président de la Commission scolaire des Affluents

Michel Forget[2]
Président de la Commission scolaire des Samares

Alain Fortier[2]
Président de la Commission scolaire des Découvreurs

Paule Fortier[1]
Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

***Jocelyn Fréchette**[1]
Président de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Brigitte Gagné[1]
Présidente de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Marie-Ève Gaudet[2]
Présidente de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

Gaétan Gilbert[2]
Président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Yves Gilbert[2]
Président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Pierre Girard[1]
Président de la Commission scolaire de Charlevoix

Gisèle Godreau[1]
Présidente de la Commission scolaire des Laurentides

Alain Grenier[3]
Président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Catherine Harel-Bourdon[1]
Présidente de la Commission scolaire de Montréal

Jean-François Houle[3]
Président de la Commission scolaire des Chênes

Jean-Pierre Joubert[2]
Président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Jean-Yves Laforest[1]
Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Denis Langlois[2]
Président de la Commission scolaire des Appalaches

Lyne Laporte-Joly[1]
Présidente de la Commission scolaire de la Baie-James

Charles-Henri Lecours[1]
Président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Céline Lefrançois[3]
Présidente de la Commission scolaire des Monts-et-Marées

Johanne Légaré[2]
Présidente de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Claude Lessard[2]
Président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Louise Lortie[1]
Présidente de la Commission scolaire de Laval

France Martin[2]
Vice-présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

David Montminy[1]
Président de la Commission scolaire de Portneuf

Frank Mooijekind[1]
Président de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Diane Nault[3]
Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Gilles Normand[1]
Président de la Commission scolaire de la Région-de- Sherbrooke

Jean Parisée[2]
Président de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Guilmont Pelletier[2]
Président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Jean-Pierre Pigeon[1]
Président de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Annie Quenneville[2]
Présidente de la Commission scolaire Harricana

Denis Rajotte[1]
Président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy

Paulette S. Rancourt[1]
Présidente de la Commission scolaire des Bois-Francs

Gaston Rioux[1]
Président de la Commission scolaire des Phares

Hélène Roberge[3]
Présidente de la Commission scolaire des Patriotes

Manon Robitaille[1]
Présidente de la Commission scolaire de la Capitale

Edith Samson[3]
Présidente de la Commission scolaire de Kamouraska — Rivière-du-Loup

Paul Sarrazin[1]
Président de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Antonin Simard[2]
Président de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Francine St-Denis[2]
Présidente de la Commission scolaire des Trois-Lacs

Roxanne Thibeault[3]
Présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Rodrigue Vigneault[1]
Président de la Commission scolaire du Fer

Pâquerette Gagnon
Directrice générale de la FCSQ

Éric Blackburn
Vice-président de l'ADIGECS

Alain Guimont
Secrétaire général de la FCSQ

* Cette personne était membre du conseil général pendant une partie de l'année.

---

1 Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers

2 Commission permanente sur les ressources humaines

3 Commission permanente sur la mission éducative

Membres du comité du budget

Josée Bouchard
Présidente
Fédération des commissions scolaires du Québec

Richard Flibotte
Vice-président
Fédération des commissions scolaires du Québec

Gilles Normand
Président
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Guilmont Pelletier
Président
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Jean-Pierre Pigeon
Président
Commission scolaire des Chic-Chocs

Pâquerette Gagnon
Directrice générale
Fédération des commissions scolaires du Québec

La gouvernance

La gouvernance est un projet collectif en perpétuelle évolution et une manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités de la Fédération pour accroître le rayonnement des commissions scolaires, particulièrement la démocratie scolaire.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

UNE DÉMOCRATIE SCOLAIRE RESPONSABLE ET RECONNUE

Participation de plus de 400 personnes, élus scolaires, gestionnaires et partenaires de l'éducation, au 48e Congrès de la FCSQ, *La réussite, un choix politique*, qui se déroulait les 28 et 29 mai 2015 à Laval. Ce congrès avait pour objectif de soutenir tant les nouveaux élus scolaires que les plus expérimentés dans l'exercice de leur rôle de leader de la mobilisation pour la réussite scolaire, que ce soit au sein de la commission scolaire ou de la communauté.

Crédit photo : Mélissa Vincelli

Table ronde lors du 48e Congrès de la FCSQ, *La réussite, un choix politique*, animé par Marie-Claude Lavallée.

Préparation, adoption et déploiement d'un plan d'action en réaction à la volonté gouvernementale de déposer un projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire public.

Réalisation d'un message vidéo mettant en vedette plusieurs présidents et présidentes de commissions scolaires expliquant l'importance du rôle d'un élu scolaire.

Adoption d'une résolution par l'assemblée générale, demandant au gouvernement de renoncer à abolir la démocratie scolaire et de tenir une large consultation publique sur l'avenir du système d'éducation.

Publication du *Profil des élus*, réalisé par la FCSQ à la suite des élections scolaires de novembre 2014.

Publication d'un sondage de la firme SOM portant notamment sur les élections scolaires et municipales simultanées.

Diffusion d'un message de la rentrée, écrit et vidéo, exprimant les inquiétudes suscitées par les intentions annoncées par le gouvernement en matière de gouvernance et d'organisation scolaire.

Organisation d'une conférence de presse réunissant tous les porte-parole des conseils et commissions scolaires francophones et anglophones du pays (FCSQ, Association des commissions scolaires anglophones du Québec, Association canadienne des commissions/conseils scolaires, Fédération nationale des conseils scolaires francophones) pour souligner l'importance de la démocratie scolaire au Québec et au Canada.

Organisation d'une conférence de presse réunissant des groupes et des femmes d'influence pour dénoncer l'abolition éventuelle de la seule démocratie paritaire au Québec.

Multiplication des rencontres auprès de partenaires politiques, syndicaux et associatifs, socioéconomiques et communautaires afin de les sensibiliser à l'importance de la démocratie scolaire et d'obtenir leur appui.

Coordination de la participation des présidentes et des présidents des commissions scolaires au 3e Forum des idées pour le Québec, *Un système d'éducation pour le 21e siècle*, organisé par le Parti libéral du Québec.

Participation de la présidente de la FCSQ à une table ronde du Forum sur la démocratie scolaire organisé par l'Institut du Nouveau Monde.

Organisation d'une conférence de presse des membres du bureau de direction lors du dépôt du projet de loi no 86 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

Présentation de l'analyse faite par la FCSQ des impacts du projet de loi no 86 lors d'une rencontre des présidences et des directions générales et à l'occasion d'un webinaire accessible au grand public.

La présidente de la FCSQ lors de la conférence de presse sur la parité en démocratie scolaire avec l'appui de Lorraine Leduc, du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, Élaine Hémond, fondatrice du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Céline Hervieux-Payette, sénateur et Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale.

Tenue d'une tournée éditoriale afin de rendre publique la proposition pour un nouveau modèle de gouvernance scolaire adoptée lors d'une rencontre extraordinaire du conseil général.

Interventions publiques et politiques de la Fédération et des commissions scolaires membres pour demander que toutes les commissions scolaires soient entendues par la commission parlementaire étudiant le projet de loi n° 86.

Accompagnement des commissions scolaires dans leur préparation à la consultation en commission parlementaire sur le projet de loi n° 86, notamment sous la forme d'un webinaire expliquant le déroulement d'une telle commission.

Soutien aux membres pour la rédaction des allocutions et des mémoires ainsi que pour la préparation d'échanges avec les parlementaires.

Présentation d'un mémoire lors de la consultation en commission parlementaire sur le projet de loi n° 86.

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Adhésion de la FCSQ à l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS) et participation de la présidente aux instances politiques.

Correspondance avec les titulaires du ministère de l'Éducation et avec le premier ministre afin de les sensibiliser aux impacts d'un projet de loi sur la gouvernance et l'organisation des commissions scolaires et à l'importance de la démocratie scolaire.

Rencontre avec le chef de l'opposition officielle pour discuter des enjeux en éducation, du rôle de la FCSQ et des commissions scolaires, et de l'importance de la démocratie scolaire.

Rencontre avec la porte-parole parlementaire de Québec solidaire pour discuter des enjeux en éducation, du rôle de la FCSQ et des commissions scolaires, et de l'importance de la démocratie scolaire.

Nombreuses rencontres avec l'équipe sous-ministérielle afin de sensibiliser le Ministère aux préoccupations du réseau et de pouvoir informer adéquatement les membres quant aux intentions et aux décisions du gouvernement.

Participation aux consultations du Secrétariat à la condition féminine sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Participation de la Fédération à plus de 150 comités afin de contribuer à la qualité du système public d'éducation; ces comités se penchent, entre autres, sur la formation professionnelle, le transport scolaire, la réussite éducative et la persévérance scolaire, les relations du travail et le financement du réseau.

LE FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Dépôt, conjointement avec l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), d'un mémoire sur le projet de règles budgétaires 2015-2016 demandant au gouvernement que cessent les compressions compte tenu de leur impact sur les services aux élèves.

Pressions exercées sur le gouvernement par la FCSQ et ses membres, qui s'inquiétaient des répercussions sur les petites écoles de la mesure sur les immeubles partiellement occupés; ces pressions ont mené au retrait de cette mesure.

Présentation du mémoire de la FCSQ sur le projet de loi n° 86 en commission parlementaire par la présidente, en compagnie de la présidente de la C.S. de Laval, Louise Lortie , du vice-président, Richard Flibotte, et du président de la C.S. des Chênes, Jean-François Houle.

Proposition faite au gouvernement de réduire le contrecoup de la diminution des allocations quotidiennes aux journées pédagogiques dans les services de garde et à la semaine de relâche en accordant un crédit d'impôt aux parents; cette proposition contenue dans le mémoire de la FCSQ et de l'ADIGECS a été retenue.

Démonstration des conséquences, pour le réseau scolaire, de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État; faite dans le même mémoire, cette démonstration a aussi amené le gouvernement à revoir l'application de cette loi.

Rencontre avec le cabinet du ministre des Finances lors des consultations prébudgétaires pour le budget 2016-2017 du gouvernement du Québec; la FCSQ a profité de cette occasion pour démontrer l'impact des compressions sur la situation financière des commissions scolaires et demander un financement qui permettrait non seulement de couvrir les coûts de système, y compris ceux liés à l'application des nouvelles conventions collectives, mais aussi d'annuler les compressions récurrentes imposées au réseau scolaire depuis 2011-2012.

Travaux en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin d'apporter certains assouplissements aux modalités des mesures de réinvestissement pour la réussite des élèves afin que celles-ci correspondent réellement aux besoins des milieux.

Participation au huis clos du budget 2016-2017 en vue d'informer rapidement les membres quant à son contenu général et aux aspects particuliers concernant le réseau scolaire; des interventions médiatiques de la présidence ont suivi ce huis clos.

Participation aux travaux du comité mis en place par le ministère de l'Éducation pour faire le suivi de l'annonce d'un investissement de 5 millions de dollars pour le maintien des écoles de village.

Publication d'un répertoire des mesures d'optimisation élaborées par les commissions scolaires et acceptées par le Ministère.

Récupération des sommes correspondant à l'écart négatif constaté dans le versement des fonds pour l'équité salariale

La mission éducative

La mission éducative est au cœur des organisations que représente la Fédération, elle en est en fait sa raison d'être. Elle oblige à une révision constante et sensible des pratiques et des modes d'organisation au regard des besoins éducatifs, et ce, pour suivre l'évolution de la société québécoise et assurer la réussite des élèves.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

LA PROMOTION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Publication, à l'intention de la population, des réalisations de la FCSQ, de ses membres et d'autres organisations du réseau par le biais de l'*Infolettre FCSQ*.

Participation à différents événements valorisant l'engagement des commissions scolaires dans leur milieu, comme le *Noël des enfants*, une collecte de dons ayant pour objectifs, d'une part, d'offrir aux jeunes des milieux défavorisés de la région de Québec la possibilité de s'épanouir et de s'instruire à l'aide d'activités scolaires et sociales et, d'autre part, de sensibiliser la population à la persévérance scolaire et à l'inclusion sociale.

Poursuite des partenariats avec le concours *Chapeau, les filles !*, le Jour de la Terre, le Défi OSEntreprendre, Forces AVENIR et la Fédération des transporteurs par autobus (campagne de sécurité en transport scolaire).

Réalisation d'un message vidéo identifiant un « superhéros de la persévérance » à l'occasion des Journées de la persévérance scolaire.

Publication en continu de contenus dans les médias sociaux pour faire la promotion de l'école publique et encourager le partage d'information au sein du réseau et auprès de l'ensemble des internautes.

Promotion du gala des *Prix d'excellence de la FCSQ* par sa webdiffusion en direct et par la réalisation d'entrevues avec les lauréats mises en ligne sur la page *Facebook* et la chaîne *YouTube* de la FCSQ.

UN SERVICE ADAPTÉ AUX BESOINS ÉDUCATIFS DE TOUS LES ÉLÈVES

Contribution, en tant que membre du comité directeur, aux travaux du réseau PÉRISCOPE sur la persévérance et la réussite scolaires.

Poursuite de la collaboration au sein du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires et de son comité exécutif.

Participation aux travaux du Groupe de travail sur les rôles, responsabilités et enjeux du transfert de connaissances en éducation du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) pour assurer le développement d'une culture de transfert des connaissances en éducation et élaboration d'un cadre de référence.

Participation à la réflexion sur le prêt numérique dans les bibliothèques scolaires et appui à la Déclaration des bibliothèques québécoises élaborée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises.

Josée Bouchard, présidente de la FCSQ, et Martin Bureau, directeur aux communications à la Fédération des transporteurs par autobus, en compagnie d'élèves du Collège des Compagnons et du commissaire Jean-Luc Lavoie de la Commission scolaire des Découvreurs lors du *Noël des enfants*.

Collaboration au développement du réseau québécois des écoles associées de l'UNESCO.

Participation à de nombreux comités relatifs à la mission éducative.

Participation aux consultations du ministère de l'Éducation sur le programme d'enseignement de l'histoire et sur la stratégie d'apprentissage des langues ainsi qu'aux travaux des comités consultatifs sur l'éducation à la sexualité et sur l'orientation scolaire et professionnelle.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉDUCATION DES ADULTES ET À LA FORMATION CONTINUE

Participation et allocution de clôture du vice-président de la FCSQ au Colloque international sur l'adéquation formation-emploi, *La formation duale et alternée*, organisé par l'Observatoire compétences-emplois de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Remise du prix *FCSQ*, à l'occasion du concours *Chapeau, les filles !*, à une élève qui étudie dans un domaine menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Présentation d'un avis à la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi nº 70 : Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.

Participation à plusieurs rencontres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) afin de soumettre des avis sur ses nouveaux programmes qui ont pour objectif de mieux réaliser l'adéquation formation-emploi.

Participation à une rencontre des représentants des comités sectoriels de main-d'œuvre afin d'échanger sur différents projets communs possibles pour mieux réaliser l'adéquation formation-emploi.

Proposition, avec la collaboration de représentants de la Fédération des cégeps, de l'Association québécoise de l'alternance études-travail (AQAET), de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) et de Cégep à distance, d'un projet de création d'un programme de formation pour les superviseurs de stages (approche duale) dans le cadre des initiatives de la CPMT.

Positionnement, à la suite du dépôt du Plan économique du Québec de 2015, de l'ensemble des programmes de formation de courte durée mis en œuvre par la FCSQ pour les rendre incontournables dans la réalisation de l'adéquation formation-emploi.

Participation à différents travaux avec des représentants de commissions scolaires qui offrent le programme *Santé, assistance et soins infirmiers* menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP); ces travaux ont été entrepris en réaction à la position de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui propose que ce programme soit transféré au collégial.

Des élèves d'une école primaire de la C.S. des Premières-Seigneuries participent au lancement de la 28e Campagne de sécurité en transport scolaire.

LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Participation à de nombreuses rencontres de négociation pour présenter les offres patronales issues d'une vaste consultation auprès des gestionnaires qui avait permis d'identifier des problèmes auxquels les commissions scolaires souhaitaient apporter des solutions.

Présentation de l'état de situation des négociations lors d'une rencontre des présidents et des directeurs généraux des commissions scolaires.

Conclusion de la tournée sur la gestion des moyens de pression et production d'un guide sur la gestion des moyens de pression.

Coordination des tables de négociation pour le renouvellement des conventions collectives du personnel des commissions scolaires.

Conclusion, par le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), composé de représentants du Ministère et de la FCSQ, d'ententes de principe avec l'ensemble des neuf fédérations syndicales du réseau scolaire francophone.

Écriture des textes finaux des ententes de principe.

Tenue d'une tournée de consultations pour le renouvellement du règlement des cadres.

Tenue de quatre rencontres sur l'assiduité avec plus de 200 gestionnaires de commissions scolaires et de cégeps sur les enjeux liés à l'assurance salaire et à la santé et la sécurité du travail.

Participation aux projets de recherche de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

Participation au comité de travail sur la rémunération des enseignants.

Le développement durable

Le développement durable est une responsabilité incontournable qui donne au réseau une place prépondérante à sa capacité d'initiatives, à la mise en œuvre de stratégies de sensibilisation, à la revitalisation de l'environnement, au développement de programmes associés au respect et à la qualité de vie des personnes ainsi qu'à la préservation des ressources.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

LA SANTÉ GLOBALE DES JEUNES ET DES ADULTES

Participation aux travaux du comité du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) visant l'élaboration et la promotion d'une démarche de développement durable par les commissions scolaires.

Offre de formation sur la qualité de l'air dans les écoles.

Participation aux travaux de la Table québécoise sur la saine alimentation.

Participation aux travaux de la Table sur le mode de vie physiquement actif et au sous-comité du milieu de l'éducation.

Intervention auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'occasion des consultations menant au 3e Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

Accompagnement de commissions scolaires dans la réalisation de projets majeurs d'économie d'énergie.

Réduction de la consommation de papier.

Réalisation d'un site Web pour le magazine *Savoir*, dont les articles seront exclusivement accessibles en version électronique, et mise en ligne des archives des cinq dernières années.

Obtention de licences pour tenir des formations et des rencontres virtuelles et ainsi diminuer les dépenses et les déplacements des membres.

Utilisation, dans la mesure du possible, de la visioconférence lors de la démarche de consultation des commissions scolaires en vue du renouvellement des conventions collectives.

Invitation au covoiturage lors des événements annuels de la FCSQ (congrès, colloque) dans l'optique d'encourager le développement durable et de réduire les dépenses des membres.

Mise en application des recommandations du rapport interne du Comité sur le développement durable de la FCSQ.

Soutien au Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales.

Site Web du magazine *Savoir* : www.magazine-savoir.ca

Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

Les services de la FCSQ permettent aux commissions scolaires de faire face aux changements introduits par les lois, les nouvelles responsabilités des intervenants et l'évolution des pratiques des organisations du réseau et de mieux relever les défis qui les attendent. L'accompagnement offert contribue à la réalisation de la mission tant politique que pédagogique des commissions scolaires.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

LA FORMATION ET LE SOUTIEN

Participation de plus de 2 840 élus scolaires, gestionnaires et autres membres du personnel des commissions scolaires francophones et anglophones aux séances de formation offertes par la FCSQ.

Participation de plus de 700 personnes du réseau scolaire et du grand public au webinaire portant sur le projet de loi nº 86 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

Offre de formations qui ont suscité un intérêt marqué; ces formations portaient sur le financement scolaire, la réussite des élèves, les conventions collectives et la gestion des moyens de pression, la mobilisation en période de turbulence, les médias sociaux, la gestion des situations complexes impliquant des employés à défis, et la qualité de l'air et la gestion de l'amiante.

Rayonnement de la formation auprès des gestionnaires d'autres organismes (ministère de la Santé et des Services sociaux – MSSS, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – MEES, Conseil du trésor, Fédération des cégeps et ses membres).

Organisation de rencontres, en collaboration avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), avec plus de 225 gestionnaires des ressources humaines pour présenter les ententes de principe conclues avec les fédérations syndicales.

Soutien aux élus scolaires pour la préparation aux consultations en commission parlementaire.

Soutien aux élus scolaires dans leur processus d'appréciation du rendement de la direction générale.

Soutien aux commissions scolaires dans l'accompagnement individualisé de gestionnaires en matière de gestion des ressources financières et humaines et dans la sélection de personnel pour des postes de cadres et de hors-cadre.

Soutien aux gestionnaires relativement à l'ensemble des moyens de pression et des activités de mobilisation.

Appui aux commissions scolaires dans le dossier des fusions et des regroupements de services et dans l'analyse du financement et de l'organisation de leurs services (FP, FGA, SAE) ainsi que du climat organisationnel.

Accompagnement spécifique en gestion de la prévention des lésions professionnelles ainsi qu'en optimisation des pratiques de gestion des invalidités.

Offre d'un service d'accompagnement en matière de gestion de crise médiatique.

Accompagnement des commissions scolaires dans le cadre d'une enquête systémique de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur l'application de la politique de l'adaptation scolaire, notamment sur les services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Intervention auprès de Service Canada pour que ses demandes de renseignements relativement aux journées de grève du personnel syndiqué soient coordonnées, et ce, afin d'amoindrir la lourdeur administrative liée à cette opération.

Collaboration avec le Bureau de la sécurité privée afin que les vérifications de la qualification légale des gardiens et gardiennes ainsi que des serruriers et serrurières soient coordonnées.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISPONIBILITÉ D'OUTILS

Collaboration avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) pour élaborer, en conformité avec les modifications apportées à la Loi sur les infrastructures publiques, un cadre de gestion des infrastructures scolaires normalisant l'évaluation de la vétusté des infrastructures.

Mise à jour du *Recueil de gestion des ressources matérielles*, particulièrement les politiques locales d'acquisition, afin de tenir compte des nouvelles modifications réglementaires.

Création, à l'occasion du *Forum des communications*, d'un groupe privé sur *Facebook* afin de faciliter la concertation des responsables des communications des commissions scolaires.

Acquisition de licences afin de tenir des webinaires ou de permettre aux membres de participer virtuellement aux rencontres.

Mise à jour du logiciel *ÉSOPPE FP*, un outil de gestion pour l'organisation scolaire de la formation professionnelle.

Mise à jour du logiciel *ÉSOPPE Jeunes*, un outil de gestion pour l'organisation scolaire de la formation générale des jeunes.

LES COMMUNICATIONS

Ajout, à l'intention de la population, de deux outils de communication numériques, soit l'*Infolettre FCSQ*, pour faire connaître les réalisations de la Fédération, de ses membres et d'autres organisations du réseau, et l'*infolettre Formation FCSQ*, pour promouvoir les services de perfectionnement, de soutien et d'accompagnement de la Fédération.

Veille médiatique constante permettant d'informer rapidement les membres des enjeux présents dans l'actualité concernant le réseau scolaire.

Utilisation des relations de presse pour expliquer le rôle et les responsabilités des commissions scolaires.

Réponse à plus de 300 demandes d'information de la part de journalistes, organisation de huit conférences de presse, publication de neuf textes de blogue et diffusion de plus de 50 communiqués; la présidente a accordé plus de 80 entrevues aux médias, en plus de participer à de nombreuses mêlées de presse.

Production d'une revue de presse quotidienne et d'un bulletin électronique hebdomadaire, le *Message du lundi*.

Mise en œuvre du virage numérique du magazine *Savoir* : désormais, les articles sont exclusivement disponibles en ligne par l'intermédiaire d'un site Web consacré au magazine (www.magazine-savoir.ca), où les lecteurs pourront les commenter et les partager; les archives des cinq dernières années ont également été intégrées à ce site et seul le numéro spécial sur les *Prix d'excellence de la FCSQ* sera imprimé.

Publication en continu de contenus dans les médias sociaux pour faire la promotion de l'école publique et encourager le partage d'information au sein du réseau et auprès de l'ensemble des internautes.

Mise en ligne de nombreux documents à l'intention des élus et des gestionnaires du réseau sur le site privé de la FCSQ.

Diffusion de nombreuses offres d'emploi et de communiqués des commissions scolaires sur le site de la FCSQ grâce à la plateforme Web mise à la disposition des membres de la FCSQ.

STATISTIQUES
Site Web (www.fcsq.qc.ca) : 25 730 visites par mois, en moyenne
YouTube : 24 300 visionnements depuis la création de la chaîne de la FCSQ
LinkedIn : 1 050 abonnés
Twitter : 1 235 abonnés, 1 785 tweets
Facebook : 420 mentions « J'aime »

LES REGROUPEMENTS D'ACHATS

Conclusion d'un partenariat avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour mettre au point une offre commune d'achats regroupés.

Poursuite du plan d'action en matière de regroupements d'achats amorcé dans la foulée du rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration des commissions scolaires.

Évaluation des démarches appropriées auprès des instances concernées pour l'obtention par la FCSQ d'une reconnaissance juridique comme regroupement d'achats au sens de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

Mise à jour du regroupement d'achats pour le Programme lait-école (ainsi que le programme de bonification) pour l'année 2015-2016.

Mise en place de nouveaux regroupements d'achats pour le programme d'aide aux employés (18 commissions scolaires participantes et une économie globale de 0,3 million de dollars) et la vérification des antécédents judiciaires (44 commissions scolaires participantes et une économie globale de 1,5 million de dollars).

Évaluation de la possibilité de mettre en place de nouveaux projets de regroupements d'achats dans différents secteurs d'activité des commissions scolaires.

LES RELATIONS DU TRAVAIL

Offre de services-conseils en relations du travail pour soutenir les gestionnaires dans l'application et l'interprétation des conventions collectives et des lois et règlements du travail concernant le personnel de soutien, le personnel professionnel et le personnel enseignant des commissions scolaires (plus de 2 500 consultations téléphoniques [1]).

Offre d'un service-conseil relativement à l'interprétation et à l'application des règlements sur les conditions de travail des gestionnaires (près de 300 consultations téléphoniques).

Pilotage, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, d'un recours devant la Division des services essentiels de la Commission des relations du travail afin de faire respecter le temps d'enseignement prévu au régime pédagogique.

1 *La compilation de l'utilisation des services-conseils de la FCSQ se fait sur la base de l'année financière des commissions scolaires.*

Représentation des commissions scolaires auprès du Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'éducation lors de la fixation des rôles mensuels d'arbitrage et suivi des griefs pour l'ensemble du réseau scolaire.

Participation au groupe de travail sur l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.

Participation aux travaux des différents comités paritaires.

Participation aux travaux du Conseil du patronat du Québec portant sur les relations du travail.

Participation aux rencontres du Réseau des entreprises pour l'intégration des personnes handicapées.

Production de documents d'information destinés aux gestionnaires du réseau scolaire, dont les bulletins *Info-Fédé* et des guides portant sur la gestion des moyens de pression.

Production de résumés des sentences arbitrales de l'éducation pour toutes les catégories de personnel.

Coordination de la Table de concertation sur la vérification des antécédents judiciaires.

Intervention auprès de différents organismes, comme le ministère de l'Éducation et Service Canada, afin de simplifier les opérations administratives des commissions scolaires.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES

Mise en place d'un nouveau comité de concertation sur les ressources matérielles à la FCSQ.

Veille constante des modifications juridiques et accompagnement des gestionnaires des ressources matérielles relativement à la mise en application de la LCOP et de ses règlements ainsi que de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

Soutien aux commissions scolaires par rapport à diverses politiques ou mesures gouvernementales : maintien des actifs et résorption du déficit d'entretien du parc immobilier, ajout d'espaces, mesure de la concentration de radon dans les établissements scolaires.

Mise sur pied, pour les nouveaux gestionnaires, de séances de formation traitant, entre autres, de l'environnement politique du réseau, des responsabilités des commissions scolaires, du rôle du MEESR, de la Loi sur les contrats des organismes publics (y compris l'UPAC et l'AMF) et de la gestion énergétique.

LES SERVICES-CONSEILS SUR L'ABSENTÉISME ET LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Mise sur pied d'un projet pilote de prise de rendez-vous centralisée pour expertise médicale auquel participent six commissions scolaires et trois cégeps; ce projet a permis de conclure des ententes avec certaines cliniques de médecine industrielle et présente plusieurs avantages pour les participants, par exemple une réduction de la tarification et du coût d'une expertise médicale et un accès plus rapide à un médecin spécialiste.

Obtention d'un soutien financier important du Ministère afin de poursuivre les travaux amorcés l'an dernier avec le projet pilote de service de gestion des invalidités (antérieurement nommé « service centralisé de gestion médico-administrative »).

Intégration des deux projets pilotes (service de prise de rendez-vous centralisée et service de gestion des invalidités).

Offre d'un service-conseil aux gestionnaires en matière d'absentéisme, de santé et sécurité du travail et d'invalidité (plus de 1 200 consultations téléphoniques).

Participation à quatre rencontres avec plus de 200 gestionnaires de commissions scolaires et de cégeps sur l'assiduité et sur les enjeux liés à l'assurance salaire et à la santé et la sécurité du travail.

Accompagnement des gestionnaires pour le retour au travail des employés.

Mise à jour du *Rapport médical d'invalidité (RMI)*.

Élaboration d'un projet de rédaction de questionnaires médicaux préembauche.

Production des indicateurs de gestion en assurance salaire et en santé et sécurité du travail.

Production de rapports trimestriels sur l'absentéisme pour chacune des commissions scolaires.

Participation à deux rencontres du comité de coordination sur la santé et la sécurité du travail.

Participation au Comité national pour la formation à la prévention des risques professionnels ainsi qu'à ses groupes de travail.

Participation aux projets de recherche de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.

Participation au Comité consultatif en santé et sécurité du travail du Conseil du patronat du Québec (CPQ) ainsi qu'à des sous-comités portant notamment sur la santé psychologique et sur le bruit en milieu de travail.

Participation au comité de travail relevant de la Table d'échange CNESST-SCT-Éducation-Santé.

Présentation à la Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH) de la Fédération des cégeps portant sur le projet d'optimisation du service de gestion des invalidités

Participation avec différents partenaires, dont le Secrétariat du Conseil du trésor, le MEES, le MSSS et le CPQ, à divers travaux concernant la santé et la sécurité du travail.

Publication d'études statistiques sur le coût des prestations d'assurance salaire et des lésions professionnelles.

LES SERVICES JURIDIQUES

Présentation d'un mémoire à l'occasion de l'étude en commission parlementaire, à l'Assemblée nationale, du projet de loi nº 59 : Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

Assistance juridique en réponse à plus de 500 demandes de consultation relatives à la Loi sur l'instruction publique et à des domaines spécialisés comme l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, le droit d'auteur, le droit de la construction ainsi que le transport, la taxation et les élections scolaires.

Production d'avis écrits aux commissions scolaires.

Participation aux activités de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

Infolettre : Bulletin Formation FCSQ

Les récipiendaires des *Prix d'excellence de la FCSQ 2014-2015*

Sur le thème *Les liens intergénérationnels : une formule gagnante*

Crédit photo : Mélissa Vincelli

Marc-André Coallier, animateur du gala des *Prix d'excellence de la FCSQ,* en compagnie des coprésidents du concours et comédiens, Jacques L'Heureux et Marianne Verville

CATÉGORIE PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
L'ÉcoRéussite

CATÉGORIE SECONDAIRE
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Joue la bonne carte !

CATÉGORIE FORMATION PROFESSIONNELLE
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Partenariat avec la Fondation québécoise du cancer

CATÉGORIE ÉDUCATION DES ADULTES
Commission scolaire de la Riveraine
Happy from Riveraine

CATÉGORIE SERVICES DE LA COMMISSION SCOLAIRE
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Papillon facteur, un projet d'aide psychosociale par l'écriture

COUP DE CŒUR DU JURY
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Des ateliers avec des membres de notre communauté

Les récipiendaires de *l'Ordre du mérite de la FCSQ*

MÉDAILLE D'OR

Monsieur Benoît Pelletier
À l'occasion du gala donnant le coup d'envoi à son congrès qui s'est déroulé les 28 et 29 mai 2015 sur le thème *La réussite, un choix politique*, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a rendu hommage à M. Benoît Pelletier, porte-parole des élections scolaires du 2 novembre 2014, en lui décernant une *Médaille d'or* de l'*Ordre du mérite*.

Monsieur Bernard Tremblay
La Fédération a également remis une *Médaille d'or* de l'*Ordre du mérite* à Bernard Tremblay, actuel président-directeur général de la Fédération des cégeps, pour ses 25 ans de services à la FCSQ, notamment comme directeur des relations du travail.

MÉDAILLE D'ARGENT

Madame Danielle Munger, ex-commissaire à la C. s. du Lac-Saint-Jean

Monsieur Rémi Rousseau, ex-président de la C. s. du Pays-des-Bleuets

Madame Liz S. Gagné, ex-présidente de la C. s. des Rives-du-Saguenay

Monsieur Normand Sylvestre, commissaire à la C. s. des Draveurs

Monsieur Gilles Chagnon, commissaire à la C. s. des Portages-de-l'Outaouais

Monsieur Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ et président de la C. s. de Saint-Hyacinthe

Madame Josée Hould, ex-commissaire à la C. s. des Hauts-Cantons

Madame Sylvie Giguère, ex-commissaire à la C. s. des Hauts-Cantons

Monsieur André Cyr, ex-commissaire à la C. s. des Sommets

Madame Linda Bouffard, ex-commissaire à la C. s. de la Région-de-Sherbrooke

Madame Gaétane Arseneau, directrice générale adjointe et directrice des services éducatifs et complémentaires de la C. s. de la Baie-James

Monsieur Yvon Lemire, ex-président de la C. s. du Chemin-du-Roy

Monsieur Daniel Sicotte, directeur général de la C. s. des Bois-Francs

Monsieur Michel Couturier, agent de développement en sport à la C. s. des Chênes

Madame Huguette Théberge, ex-présidente de la C. s. du Lac-Abitibi

Monsieur Claude Coderre, directeur du Service de secrétariat général et des communications de la C. s. des Samares

Monsieur Daniel Camirand, directeur général adjoint de la C. s. de Saint-Hyacinthe

Madame Andrée Bouchard, présidente de la C. s. des Hautes-Rivières

MÉDAILLE DE BRONZE

Monsieur Mario St-Pierre, ex-directeur du Service des ressources humaines de la C. s. De La Jonquière

Monsieur Dany Ouellet, commissaire à la C. s. au Cœur-des-Vallées

Madame Janique Lachapelle, commissaire à la C. s. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Madame Denise Poulin, ex-commissaire à la C. s. des Navigateurs

Monsieur Stéphane Thivierge, enseignant à la C. s. des Appalaches

Madame Lise Tremblay, ex-commissaire à la C. s. de Saint-Hyacinthe

Madame Lyne Milot, technicienne en travaux pratiques à la C. s. des Hautes-Rivières

Madame Lyne Rousseau, technicienne en éducation spécialisée à la C. s. des Hautes-Rivières

Monsieur Claude Lessard, technicien en éducation spécialisée à la C. s. du Val-des-Cerfs

Madame Marie-Hélène Roy, enseignante à la C. s. du Val-des-Cerfs

Monsieur Christian Provencher, directeur général de la C. s. des Sommets

Madame Claude Boisvert, ex-directrice des ressources éducatives de la C. s. de la Région-de-Sherbrooke

Madame Manon Beaudry, coordonnatrice à la présidence et à la direction générale et responsable des communications à la C. s. du Chemin-du-Roy

Madame Nicole Trudel, commissaire à la C. s. de l'Énergie

Madame Patricia Pépin, commissaire à la C. s. de l'Énergie

Madame Manon Aubry, commissaire à la C. s. des Bois-Francs

Monsieur Alain Charest, commissaire à la C. s. des Chênes

Madame Dominique Tourigny, directrice adjointe aux services éducatifs (adaptation scolaire et services complémentaires) de la C. s. de la Riveraine

Monsieur Michel Gagnon, ex-président de la C. s. Harricana

Monsieur Denis Lamontagne, enseignant en musique à la C. s. de l'Or-et-des-Bois

Monsieur Danny Brochu, conseiller d'orientation à la C. s. des Hautes-Rivières

Madame Lyne Bonvouloir, enseignante à la C. s. du Val-des-Cerfs

Monsieur Sébastien Demers, enseignant en éducation physique et à la santé à la C. s. des Trois-Lacs

Le personnel administratif *

DIRECTION GÉNÉRALE

Pâquerette Gagnon
Directrice générale

Claire April
Secrétaire de gestion

Mélanie Fortier
Conseillère en analyse
et en développement

Alain Guimont
Secrétaire général
et conseiller juridique

Marie-Josée Lépinay
Technicienne comptable

Marie-Hélène Samson
Secrétaire de gestion

Chedlia Touil
Conseillère en financement
et en transport scolaire

Isabelle Tremblay
Conseillère en développement
pédagogique et en adaptation
scolaire

Poste vacant
Conseiller ou conseillère
à la formation professionnelle,
à l'éducation des adultes et
à la formation continue

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

François Grenon
Directeur

Carole Dubois
Secrétaire de gestion

Carolle Dupuis
Réceptionniste et
secrétaire de gestion

Annie Jomphe
Conseillère à la formation
et en développement
organisationnel

Caroline Lemieux
Attachée de presse

Nathalie Masse
Technicienne en
communications

Catherine Roy
Conseillère en
communications

DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL

François Darveau
Directeur

Louis-Antoine Côté
Conseiller en relations
du travail

Amélie Guilbault
Conseillère en relations
du travail

Sophie Laberge
Conseillère en relations
du travail

Brigitte L'Heureux
Conseillère en relations
du travail

Isabelle Sirois
Secrétaire de gestion

Nancy Thivierge
Conseillère en relations
du travail

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Pierre D'Amours
Directeur

Huguette Chabot
Technicienne
à la rémunération

Frédéric Côté
Conseiller en ressources
matérielles

Carole Grondin
Secrétaire de gestion

Sylvie Proulx
Infirmière et
conseillère médicale

Marie-France Thibault
Secrétaire de gestion

Mathieu Verville
Conseiller en relations
du travail et en santé et
sécurité du travail

** Au 31 mars 2016*

N. B. Au cours de l'année, et selon les priorités, la Fédération fait appel à des personnes-ressources sous contrat.

Les membres de la FCSQ

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4
Téléphone : 418 651-3220
Télécopieur : 418 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site : www.fcsq.qc.ca

Document : 7199

Dépôt légal – 2e trimestre 2016
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note – Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

États financiers
2015-2016

Une année de mobilisation

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4
Téléphone : 418 651-3220
Télécopieur : 418 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site : www.fcsq.qc.ca

Document : 7207

Dépôt légal – 2e trimestre 2016
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Table des matières

3 Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

4 Résultats

6 Évolution de l'actif net

7 Bilan

8 Flux de trésorerie

9 Notes aux états financiers

RAPPORT DE
L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BRASSARD CARRIER, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PAR : Bruno Brassard & Associés inc. (Bruno Brassard, CPA auditeur, CA)

Québec, le 22 avril 2016

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Budget ($)	2016 Réel ($)	2015 Réel ($)
PRODUITS			
Cotisations	4 220 148	**4 221 508**	4 221 508
Contrats de service	37 441	**38 203**	37 441
Intérêts gagnés et autres produits	19 500	**22 736**	32 136
Coordination des régions	81 968	**77 010**	79 278
	4 359 057	**4 359 457**	4 370 363
Services-conseils aux membres	2 036 335	**1 722 462**	1 703 954
Service des ressources matérielles	–	**41 320**	117 627
Congrès biennal	203 000	**173 968**	–
Colloque – *La qualification et la formation de la main-d'œuvre*	–	–	236 633
	6 598 392	**6 297 207**	6 428 577

CHARGES			
Assemblée générale	40 521	**24 558**	18 270
Conseil général	179 977	**274 156**	204 059
Commissions permanentes	180 231	**112 359**	86 721
Activités régionales	413 221	**392 810**	408 127
Bureau de direction	68 149	**65 178**	66 659
Présidence et vice-présidence	219 425	**206 242**	206 201
Priorités et dossiers majeurs	97 309	**92 450**	160 713
Direction générale			
Direction	341 084	**324 095**	312 318
Ressources financières et matérielles	111 746	**92 214**	353 573
Recherche et analyse	110 391	**62 929**	53 766
Activités administratives et éducatives	487 532	**380 868**	461 066
Services juridiques et secrétariat général	169 626	**121 881**	102 817
Communications et affaires publiques			
Direction	243 344	**233 097**	174 199
Communications	359 610	**536 909**	619 955
Affaires publiques	70 848	**65 585**	65 534
Services téléphoniques	51 019	**37 407**	69 174
À REPORTER	3 144 033	**3 022 738**	3 363 152

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

CHARGES (SUITE)	Budget ($)	2016 Réel ($)	2015 Réel ($)
REPORTÉES	3 144 033	**3 022 738**	3 363 152
Relations du travail			
Direction	148 657	**150 624**	289 731
Relations du travail et conditions de travail	139 183	**118 517**	118 432
Documentation et archives	–	**59**	21 400
Développement organisationnel et stratégique			
Direction	256 211	**277 297**	177 485
Siège social	255 109	**212 451**	258 078
Imprimerie	83 049	**61 831**	80 173
Documentation, fournitures, mobilier et équipement	98 938	**66 897**	–
Soutien aux évènements	41 023	**26 501**	56 857
Informatique	73 386	**85 082**	58 850
Ressources matérielles	117 318	**119 785**	–
Gestion des ressources humaines	174 027	**212 328**	174 162
Diminution des frais d'administration	(46 235)	**–**	–
Récupération (concertation régionale)	–	**–**	(50 250)
Services rendus, subventions et activités autrement financées			
Services-conseils aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	1 961 335	**1 812 768**	1 656 672
Service des ressources matérielles	–	**33 248**	117 522
Congrès biennal	203 000	**182 012**	–
Colloque – *La qualification et la formation de la main-d'œuvre*	–	–	235 405
	6 649 034	**6 382 138**	6 557 669
RÉSULTATS NETS	(50 642)	**(84 931)**	(129 092)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS	2016 ($)	2015 ($)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 779 367**	1 833 532
RECLASSEMENTS DU FONDS D'ADMINISTRATION		
Investissements comptant en immobilisations	**23 197**	42 708
Amortissement	**(84 864)**	(93 862)
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations	–	(3 011)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**1 717 700**	1 779 367

ACTIF NET AFFECTÉ (note 10)		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	–	350 000
Reclassement de (à) l'actif net non affecté	–	(350 000)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	–	–

ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**450 134**	175 062
Résultats nets de l'exercice	**(84 931)**	(129 092)
Reclassements au fonds d'immobilisations	**61 666**	54 164
Reclassement de (à) l'actif net affecté	–	350 000
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**426 869**	450 134

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL :

pour le conseil général

Josée Bouchard

Josée Bouchard, présidente

Yvan Gauthier, directeur général par intérim

BILAN

AU 31 MARS

ACTIF À COURT TERME	2016 ($)	2015 ($)
Encaisse	**1 654 737**	991 293
Débiteurs (note 4)	**240 846**	432 844
Frais payés d'avance (note 5)	**11 148**	46 371
	1 906 731	1 470 508
IMMOBILISATIONS (note 6)	**1 717 701**	1 779 367
	3 624 432	3 249 875

PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	**850 840**	614 085
Produits reportés (note 9)	**629 023**	406 289
	1 479 863	1 020 374

ACTIF NET		
Fonds investis en immobilisations (évolution de l'actif net)	**1 717 700**	1 779 367
Actif net non affecté (évolution de l'actif net)	**426 869**	450 134
	2 144 569	2 229 501
	3 624 432	3 249 875

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2016	2015
EXPLOITATION	**($)**	**($)**
Résultats nets	**(84 931)**	(129 092)
Amortissement	**84 864**	93 862
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	–	3 011
Débiteurs (augmentation)	**191 998**	111 440
Frais payés d'avance (augmentation)	**35 223**	(2 008)
Créditeurs (diminution)	**236 753**	(197 447)
Produits reportés (diminution)	**222 734**	(595 881)
	686 641	(716 115)
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations (note 6)	**(23 197)**	(42 708)
VARIATION DES LIQUIDITÉS		
	663 444	(758 823)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 3)		
	991 293	1 750 116
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 3)		
	1 654 737	991 293

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LES NOTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant La Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée le 3 juin 1999. La Loi permet à la Fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire régie par la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuits et naskapis (L.R.Q., chapitre I-14) ou la Loi sur la Commission scolaire du Littoral instituée par le chapitre 125 des lois du Québec de 1966-1967. La Fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de représentante de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon le référentiel comptable suivant : Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Comptabilisation des produits

Les produits sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de ventes de services, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement de la créance connexe est probable. Les produits des cotisations sont constatés lorsqu'elles sont facturées.

Juste valeur et instruments financiers

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique moins amortissement, s'il y a une baisse de valeur constatée. Certains instruments financiers, dont les placements, sont présentés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2016 ($)	2015 ($)
Encaisse	**1 654 737**	991 293

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, ou qui sont rachetables, sont considérés comme des trésoreries et équivalent de trésorerie.

4. DÉBITEURS

	2016 ($)	2015 ($)
Commissions scolaires et autres	**235 382**	427 093
Plan d'acquisition d'équipement informatique pour les employés	**5 464**	5 751
	240 846	432 844

5. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2016 ($)	2015 ($)
Rencontres et autres	**11 148**	46 371

6. IMMOBILISATIONS

	2016		2015	
	COÛT ($)	VALEUR NETTE ($)	COÛT ($)	VALEUR NETTE ($)
Terrain	**1 250 000**	**1 250 000**	1 250 000	1 250 000
Bâtiment	**100 000**	**80 000**	100 000	84 000
Rénovations majeures	**239 689**	**215 766**	239 689	226 226
Améliorations au bâtiment	**125 196**	**61 794**	125 196	86 833
Ameublement de bureau	**446 279**	**48 288**	444 681	58 496
Équipement informatique	**394 085**	**61 853**	372 485	73 812
	2 555 249	**1 717 701**	2 532 051	1 779 367
Amortissement accumulé		**837 548**		752 684
Acquisition de l'exercice, au coût		**23 197**		42 708

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et taux annuels suivants, à l'exception des acquisitions de l'exercice qui sont amorties selon le nombre de mois d'utilisation.

Bâtiment	Linéaire	25 ans
Rénovations majeures	Linéaire	25 ans
Améliorations au bâtiment	Linéaire	5 ans
Ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	5 ans

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

7. MARGE DE CRÉDIT

	2016 ($)	2015 ($)
Marge de crédit non utilisée	–	–

La Fédération dispose d'un crédit à demande renouvelable autorisé de 350 000 $ remboursable sur demande, portant intérêts au taux de base canadien de la Banque plus 0,25 % l'an.

8. CRÉDITEURS

	2016 ($)	2015 ($)
Fournisseurs et frais courus	**234 949**	77 789
Taxes à payer	**68 716**	59 886
Salaires et avantages à payer	**547 175**	476 410
	850 840	614 085

Les sommes à remettre à l'État sont constituées des taxes à payer.

9. PRODUITS REPORTÉS

	2016 ($)	2015 ($)
Développement de services en gestion des invalidités	**334 873**	–
Soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	–	22 195
Commission des partenaires du marché du travail	**102 890**	243 743
Attestations d'études professionnelles	**5 749**	11 074
Programme de santé et sécurité du travail	**107 553**	105 773
Groupe de concertation en santé	**23 082**	23 504
Dépôt de soumission	**54 876**	–
	629 023	406 289

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

10. ACTIF NET

Le capital de la Fédération est constitué de l'actif net. Les objectifs de la Fédération en ce qui a trait à la gestion de son capital consiste à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La Fédération gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière à ce qu'ils soient maintenus à un niveau satisfaisant.

Actif net non affecté

L'actif net non affecté est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds présente les revenus et les dépenses d'administration et les transferts aux fonds investis en immobilisations.

Actif net affecté

L'actif net affecté est décidé par la direction générale, pour distinguer de l'actif net non affecté, les sommes considérées comme des réserves servant à des éventualités.

Au 31 mars 2015, l'actif net affecté a été transféré à l'actif net non affecté.

Actif net investi en immobilisations

Le fonds d'immobilisations est constitué de la valeur nette des immobilisations moins les emprunts afférents.

11. PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » à l'état des résultats sont fournis à titre d'information seulement. Ce budget a été approuvé par le conseil d'administration.